

# AFRIQUE : IL EST TEMPS DE METTRE FIN AU MARIAGE DES ENFANTS

Plus de **650 millions de femmes** dans le monde ont été mariées avant leur 18 anniversaire.<sup>i</sup> Chaque année, **12 millions de filles-épouses** s'ajoutent à ce nombre, l'équivalent de la population entière du Rwanda ou de la Somalie.<sup>ii</sup>

## Le mariage des enfants en Afrique : survol

Des 20 pays du monde aux taux de mariages d'enfants les plus élevés, **18 se trouvent en Afrique.**<sup>iii</sup> **Le mariage des enfants dépasse les frontières des pays, des cultures et des religions et existe dans des contextes stables comme fragiles.** La pratique est répandue en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, où 41 % des femmes sont mariées avant l'âge de 18 ans, ainsi qu'en Afrique de l'Est et en Afrique australe, où cette proportion atteint 35 %.<sup>iv</sup> D'autre part, même dans les pays où ce taux est plus faible comme la Namibie (7 %), **le taux de prévalence au niveau national peut masquer des disparités sous-nationales et des zones à risque.**

## Des progrès sont possibles

En Afrique subsaharienne et dans des pays comme l'Éthiopie, les taux de mariages d'enfants diminuent progressivement ces dernières années grâce aux efforts concertés des États et de la société civile.<sup>v</sup> Vingt-quatre États ont lancé un volet national de la Campagne pour l'élimination du mariage d'enfants de l'Union africaine,<sup>vi</sup> ce qui témoigne d'une certaine volonté politique. Cependant, à moins de progrès spectaculaires, l'Afrique subsaharienne deviendra éventuellement la région du monde avec le plus grand nombre absolu de filles-épouses en raison de la rapidité de la croissance démographique et de la diminution des taux de mariages d'enfants en Asie du Sud.<sup>vii</sup>

**Tableau 1 : Les 20 pays aux taux de mariages d'enfants les plus élevés\***

Pays	Prévalence du mariage avant 18 ans (%)
Niger	76
République centrafricaine	68
Tchad	67
Bangladesh	59
Burkina Faso	52
Mali	52
Soudan du Sud	52
Guinée	51
Mozambique	48
Somalie	45
Nigeria	44
Malawi	42
Madagascar	41
Érythrée	41
Éthiopie	40
Ouganda	40
Népal	40
Sierra Leone	39
République démocratique du Congo	37
Mauritanie	37

\*Le taux de prévalence du mariage des enfants correspond au pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui ont été mariées ou ont contracté une union avant l'âge de 18 ans (UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2017*). Les données utilisées proviennent d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS), d'enquêtes démographiques et de santé (EDS) et d'autres enquêtes à l'échelle nationale (données les plus récentes de la période entre 2010 et 2016).



## Le mariage des enfants prive les filles de leurs droits et freine le développement de l'Afrique

- **Le mariage des enfants prive les filles de leur droit à l'éducation.** En Afrique, des millions de filles-épouses abandonnent l'école pour s'occuper des tâches ménagères et prendre soin des personnes âgées et des enfants.<sup>viii</sup> De plus, des obstacles empêchent les filles enceintes ou mariées de retourner à l'école.<sup>ix</sup>
- **Les États africains ne pourront atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon de 2030 sans agir à l'égard du mariage des enfants :** non seulement l'**ODD 5.3 pour la fin du mariage des enfants** ne pourra être atteint, mais également les ODD liés à la pauvreté, à la santé, à l'éducation, à la nutrition, à la sécurité alimentaire, à la croissance économique et à la réduction des inégalités de genre et autres formes d'inégalités.
- **Le mariage des enfants nuit à la prospérité et au développement économique de l'Afrique.** Au Niger, les pertes attribuables au mariage des enfants pourraient atteindre 1,7 milliard de dollars par année, selon la Banque mondiale.<sup>x</sup>
- **Les filles mariées avant l'âge adulte s'exposent à des dangers mortels sur le plan de la santé.** Beaucoup de filles-épouses tombent enceintes avant que leur corps ne soit prêt à porter des enfants ou à accoucher. Elles courent le risque de se blesser ou de mourir de complications liées à la grossesse.
- **Les filles mariées avant l'âge adulte sont exposées au risque de violences sexuelles, physiques et psychologiques** tout au long de leur vie. Elles sont plus susceptibles d'être battues ou menacées par leur mari que celles qui se marient plus tard. Leur première expérience sexuelle est également plus susceptible d'être forcée.
- **Dans certains contextes, les filles-épouses sont plus exposées au risque de contracter le VIH.** Les facteurs qui exposent les filles à des risques accrus d'infection par le VIH (pauvreté, faible niveau d'instruction, inégalités de genre) peuvent également augmenter le risque de mariage avant l'âge adulte. Pour les filles-épouses, le risque d'infection par le VIH peut augmenter en raison de la fréquence accrue des rapports non protégés, du pouvoir décisionnel limité des filles quant aux relations sexuelles protégées et de la plus grande expérience sexuelle du mari, souvent plus âgé.

## Nous avons tous un rôle à jouer pour mettre fin au mariage des enfants

- **Les filles** se soutiennent mutuellement : elles sont au courant de leurs droits, se joignent à des groupes de pairs et participent à des actions collectives.
- **Les parents** refusent la dot ou le prix de la fiancée et n'offrent pas leurs filles en mariage.
- **Les hommes et les garçons** choisissent de ne pas marier une mineure et dénoncent les mariages d'enfants.
- **Les chefs traditionnels, culturels et religieux** sont des modèles à suivre dans leur communauté. Ils disent non au mariage des enfants et prônent l'émancipation des filles au-delà du mariage, contribuant ainsi à modifier les normes sociales et de genre qui encouragent la pratique.
- **Les enseignants, les médecins et autres prestataires de services** sont formés pour repérer et signaler les cas de mariage d'enfants et venir en aide aux filles déjà mariées.
- **Les agents de la force publique** enregistrent les naissances et vérifient l'âge des époux avant le mariage. Ils interviennent également dans les cas de mariage d'enfants et viennent en aide aux filles victimes de violence.
- **Les fonctionnaires** des ministères de la Santé, de l'Éducation et de la Protection de l'enfance veillent à ce que les fonds et les services publics destinés à la prévention du mariage des enfants atteignent les filles. Lorsque ces fonds ou services sont inexistant, ils demandent aux ministères compétents de les inclure aux programmes et budgets sectoriels concernés.
- À chaque cycle budgétaire, **les ministères des Finances** veillent au financement de programmes destinés aux filles et aux adolescentes. Ils veillent également à ce que les ministères concernés rendent des comptes quant à la bonne gestion des fonds publics destinés à ces programmes.
- **Les responsables gouvernementaux** (dirigeants politiques, parlementaires, etc.) montrent l'exemple et appellent à l'adoption, au financement et à la mise en œuvre de politiques multisectorielles et à la mise en place d'une législation forte pour la prévention du mariage des enfants et le soutien des filles déjà mariées. Ils appuient le ministère chargé de coordonner l'initiative gouvernementale à l'égard du mariage des enfants (que ce soit sur le plan technique ou financier). Enfin, ils veillent à l'inclusion d'interventions appropriées dans la planification sectorielle et les processus budgétaires des ministères concernés.
- **Les organes régionaux relatifs aux droits humains (le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, par exemple)** poussent les gouvernements à honorer leurs engagements à l'égard du mariage des enfants. Ils contrôlent notamment les rapports nationaux sur les instruments clés comme le **Protocole de Maputo, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant en Afrique et l'Observation générale conjointe sur l'éradication du mariage des enfants en Afrique. Le mariage des enfants demeurera ainsi au centre des préoccupations politiques et de développement en Afrique.** Le mariage des enfants demeurera ainsi au centre des préoccupations politiques et de développement en Afrique.

<sup>i</sup>UNICEF, *Global child marriage database*, 2018. Disponible ici : <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/>

<sup>ii</sup>Ibid.

<sup>iii</sup>Bases de données mondiales de l'UNICEF 2018. Données issues d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS), d'enquêtes démographiques et de santé (EDS) et d'autres enquêtes nationales. Données sur les populations des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, 2017. *World Population Prospects: The 2017 Revision*, version DVD. Les 18 États en question sont les suivants : Niger, République centrafricaine, Tchad, Burkina Faso, Mali, Soudan du Sud, Guinée, Mozambique, Somalie, Nigeria, Malawi, Madagascar, Érythrée, Éthiopie, Ouganda, Sierra Leone, République démocratique du Congo et Mauritanie.

<sup>iv</sup>Bases de données mondiales de l'UNICEF 2018. Données issues de MICS, d'EDS et d'autres enquêtes à l'échelle nationale.

<sup>v</sup>UNICEF, 2018, *Global child marriage database*. Disponible ici : <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/>;

UNICEF, 2018, *Global child marriage database*. Disponible ici : <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/>

UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2012 : les enfants dans un monde urbain*, New York, 2012.

Central Statistical Agency Ethiopia et ORC Macro, *Ethiopia Demographic and Health Survey 2005*, Addis-Abeba (Éthiopie) et Calverton, Maryland (États-Unis), 2006.

<sup>vi</sup>Éthiopie, Niger, Burkina Faso, Tchad, République démocratique du Congo, Madagascar, Ouganda, Zimbabwe, Mali, Soudan, Ghana, Érythrée, Gambie, Sénégal, Sierra Leone, Cameroun, Nigeria, Liberia, Kenya, Bénin, Lesotho, Côte d'Ivoire, Guinée et Gabon

<sup>vii</sup>UNICEF, *Global child marriage database*, 2018. Disponible ici : <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/>

<sup>viii</sup>Wodon et al., *Economic Impacts of Child Marriage: Educational Attainment*, Washington D.C., Banque mondiale et Centre international de recherche sur les femmes, 2017.

<sup>ix</sup>Sperling and Winthrop, *What Works in Girls' Education: Evidence for the World's Best Investment*, Washington DC, Brookings Institution Press, 2016.

<sup>x</sup>Wodon et al., *Economic Impacts of Child Marriage: Global Synthesis Brief*, Washington D.C., Banque mondiale et Centre international de recherche sur les femmes, 2017.



Publié en Novembre 2018 par  
*Filles, Pas Epouses*

Septième étage  
65 Leadenhall Street  
Londres  
EC3A 2AD  
United Kingdom

-  0203 725 5858
-  0207 603 7811
-  [www.FillesPasEpouses.org](http://www.FillesPasEpouses.org)
-  [info@GirlsNotBrides.org](mailto:info@GirlsNotBrides.org)
-  [GirlsNotBrides](https://twitter.com/GirlsNotBrides)
-  [www.facebook.com/GirlsNotBrides](https://www.facebook.com/GirlsNotBrides)

***Filles, Pas Epouses* est un partenariat mondial d'organisations de la société civile déterminées à mettre fin au mariage des enfants et permettre aux filles de réaliser pleinement leur potentiel.**